



17^{ème} Prix

Marcel BERGEREAU

Dimanche 10 Août 2025

GUIDE TECHNIQUE & REGLEMENT



Détails d'organisation

Dimanche 10 Août 2025	Halte de Loisirs 11 rue du Parc 17810 Saint Georges des Coteaux
Formalités de départ	10h30 – 11h45 : retrait des dossards 11h00 : réunion des motards 12h00 : réunion des directeurs sportifs
Appel des concurrents	12 h 45
Départ	13 h 00
Fléchage du parcours	flèches aériennes « BSCO » aux changements de direction sur le parcours
Meilleurs grimpeurs	Au château d'eau, 500 m avant Les Essards aux 2 ^{ème} , 4 ^{ème} et 6 ^{ème} passages
Points chauds	Aux 3 ^{ème} , 5 ^{ème} , et 7 ^{ème} passages sur la ligne d'arrivée - signalé par le speaker
Sécurité	Encadrement motorisé par Niort Moto Ambulance ETOILE
Assistance technique neutre	1 moto dépannage neutre 2 voitures dépannage neutre
Stationnement des véhicules	Parking réservé - Merci de bien vouloir respecter les emplacements.

Numéros utiles

Hôpital le plus proche	Centre hospitalier de SAINTES	05 46 92 76 76
Direction de l'épreuve	Francis PATRY	06 03 56 32 50
Sécurité	Jean-Michel SALLAUD (arrivée)	06 31 49 64 48
Secrétariat	Sylvette PATRY	06 34 50 13 70

Règlement

Article 1 - Organisation

L'épreuve « **17^{ème} Prix Marcel BERGEREAU** » est organisée par **BORDEAUX-SAINTE CYCLISTE ORGANISATIONS (B.S.C.O.)** sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

Elle se dispute le **dimanche 10 août 2025**, départ et arrivée à **Saint Georges des Coteaux**.

Article 2 - Type d'épreuve

Course en circuit de 132.960 km (8 tours de 16.620 km). Elle est inscrite au calendrier national de la F.F.C.

L'épreuve est classée en classe 1/12/1.

Article 3 - Participation

Conformément au règlement de la F.F.C., l'épreuve est ouverte aux coureurs :

- Elite Nationale 1 – 2 – 3
- Pro Continentaux
- OPEN 1

L'épreuve se dispute individuellement.

Article 4 - Permanence

La permanence de départ se tiendra le **dimanche 10 août 2025**, Halte de Loisirs, 11 rue du Parc à Saint Georges des Coteaux de **10h30 à 11h45**.

La réunion des Motards se déroulera à **11h00** à la Halte de Loisirs, 11 rue du parc à Saint Georges des Coteaux.

La réunion des Directeurs Sportifs se déroulera à **12h00** à la Halte de Loisirs, 11 rue du parc à Saint Georges des Coteaux.

Article 5 - Radio-Scar

Les informations courses sont émises sur la fréquence **157.55 00**.

Article 6 - Assistance Technique

Les clubs ayant 3 coureurs minimum pourront assurer l'assistance technique.

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 2 voitures de l'organisation placées une à l'avant et une à l'arrière. Des roues devront être remises à ces véhicules.

De plus, 1 moto « dépannage neutre » sera située à l'avant.

Article 7 - Modalités de ravitaillement

A partir du 30^{ème} kilomètre et jusqu'au 20 derniers kilomètres.

Aucun ravitaillement rue du Stade (ligne d'arrivée)

Article 8 - Classements

Les classements suivants seront établis :

- Selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.
- Classement « Points Chauds » et « Meilleur Grimpeur » (par points sur les 3 premiers – 5, 3, 1 points). En cas d'égalité à ce classement, l'ordre d'arrivée de l'épreuve départagera les ex-aequo.

Article 9 - Prix

Les prix sont attribués selon la grille des prix ci-dessous :

CLASSEMENT GENERAL

1220€/20

1 ^{er}	246 €
2 ^{ème}	183 €
3 ^{ème}	146€
4 ^{ème}	122€
5 ^{ème}	98€
6 ^{ème}	85€
7 ^{ème}	67€
8 ^{ème}	55€
9 ^{ème}	37€
10 ^{ème}	24€
11 ^{ème}	21€
12 ^{ème}	20€
13 ^{ème}	18€
14 ^{ème}	17€
15 ^{ème}	15€
16 ^{ème}	14€
17 ^{ème}	14€
18 ^{ème}	14€
19 ^{ème}	12€
20 ^{ème}	12€

POINTS CHAUDS

150€/5

1 ^{er}	50€
2 ^{ème}	40€
3 ^{ème}	30€
4 ^{ème}	20€
5 ^{ème}	10€

MEILLEUR GRIMPEUR

150€/5

1 ^{er}	50€
2 ^{ème}	40€
3 ^{ème}	30€
4 ^{ème}	20€
5 ^{ème}	10€

Article 10 - Contrôle médical

Le règlement antidopage de la F.F.C s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage aura lieu à la **Halte de loisirs**, 11 rue du Parc à Saint-Georges-des-Coteaux.

Article 11 - Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- les trois premiers de l'épreuve
- le premier OPEN 1
- le premier du classement « Points Chauds »
- le premier du classement « Grimpeurs »

Ils se présenteront dans un délai maximum de 15 minutes après leur arrivée en tenue de cycliste (cuissard et maillot).

Article 12 - Pénalités

Le barème de pénalités de la F.F.C. est le seul applicable.

Article 13

Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranché par le collège des arbitres en relation avec l'organisateur.

ORGANISATION

Président	Francis PATRY
Responsable du protocole	Bernard COUPRIE
Accueil - secrétariat	Sylvette PATRY Geneviève DEVEEN
Responsable du parc automobile	François DEBAST
Responsable du parcours	Michel JOURDAIN
Responsable de la sécurité	Jean-Michel SALLAUD
Ouverture de course	Michel JOURDAIN
Directeur course	Francis PATRY
Président de jury	Emmanuel LEGROS
Arbitre titulaire	Patrick Texier
Arbitre titulaire	Séverine JAMAIN
Juge à l'arrivée	Chloé VEILLON
Arbitre moto 1	Sophie LAVAUD
Arbitre moto 2	
Animateur officiel	Alain LAGARDE
Dépannage neutre 1	CD 17 (chauffeur J.-Yves BILLET)
Dépannage neutre 2	V.C.S.
Dépannage moto	Didier TRANQUART
Escorte motorisée	NIORT SECURITE
Photo finish	VENDEE Chrono
Classement informatique	VENDEE Chrono
Podium protocolaire	MUTUALIA
Podium juge à l'arrivée	A.C.N.

Distance parcourue	Km partiel	Reste à parcourir	Itinéraire	DIRECTION	Routes à prendre	Horaire de passage 41 km/h	Horaire de passage 44 km/h
0,000		132,960	Départ : Saint-Georges-des-Coteaux D237 <i>en face du portail du stade</i>		D 237	13:00	13:00
0,200	0,200	132,760	A droite au rond-point D 127		D 127	13:00	13:00
0,600	0,400	132,360	A gauche D 236, direction Pessines		D 236	13:00	13:00
0,700	0,100	132,260	A droite, rue du moulin, D 236		D 236	13:01	13:00
2,160	1,460	130,800	A droite au stop ===> Nieul-les-Saintes		D 125	13:03	13:02
3,650	1,490	129,310	Entrée Nieul-les-Saintes Îlots au sol		D 125	13:05	13:04
3,870	0,220	129,090	Tout droit D 125		D 125	13:05	13:05
4,100	0,230	128,860	Sortie Nieul-les-Saintes		D 125	13:06	13:05
4,350	0,250	128,610	A gauche D 125		D 125	13:06	13:05
6,950	2,600	126,010	Lieu-dit "Touche-Marteau"		D 125	13:10	13:09
8,200	1,250	124,760	Lieu-dit "Le Brasseur"		D 125	13:12	13:11
8,750	0,550	124,210	Souligonne A droite		D 119	13:12	13:11
9,150	0,400	123,810	A droite D 119		D 119	13:13	13:12
10,000	0,850	122,960	Intersection ===> Les Essarts		D 119	13:14	13:13
10,700	0,700	122,260	Château d'eau M.G. au 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} passages		D 119	13:15	13:14
11,000	0,300	121,960	Entrée Les Essards ===> St-Georges-des-Coteaux		D 237	13:16	13:15
11,600	0,600	121,360	Rétrécissement après l'église 		D 237	13:16	13:15
15,050	3,450	117,910	A droite D 237 ===> St-Georges-des-Coteaux		D 237	13:22	13:20
16,000	0,950	116,960	Au stop ===> à gauche		D 237	13:23	13:21
16,050	0,050	116,910	Entrée dans Saint-Georges des Côteaux		D 237	13:23	13:21
16,620	0,570	116,340	Ligne d'arrivée (en face du portail du stade) 1 ^{er} passage		D 237	13:24	13:22
33,240	16,620	99,720	Ligne d'arrivée 2 ^{ème} passage			13:48	13:45
49,860	16,620	83,100	Ligne d'arrivée 3 ^{ème} passage PC			14:12	14:07
66,480	16,620	66,480	Ligne d'arrivée 4 ^{ème} passage			14:37	14:30
83,100	16,620	49,860	Ligne d'arrivée 5 ^{ème} passage PC			15:01	14:53
99,720	16,620	33,240	Ligne d'arrivée 6 ^{ème} passage			15:25	15:15
116,340	16,620	16,620	Ligne d'arrivée 7 ^{ème} passage PC			15:50	15:38
132,960	16,620	0,000	Arrivée			16:14	16:01

L'équipe dirigeante

Président d'honneur	Philippe BLANCHARD
Président	Francis PATRY
Vice-Président	Bernard COUPRIE
Trésorier	Michel JOURDAIN
Secrétaire	Sylvette PATRY

Secrétariat B.S.C.O. 1, Impasse du Vélodrome 17100 SAINTES

Tél : 05 46 74 00 85

E-mail : bordeaux-saintes@wanadoo.fr

Site Internet : www.bordeaux-saintes.fr

Tous les membres de l'Association sont bénévoles et œuvrent toute l'année pour la réussite de ces manifestations.

Un groupe dynamique, volontaire et déterminé.

Vous pouvez les contacter pour obtenir tout renseignement complémentaire sur l'organisation.

Pascal BEAU - Joël CHAGNAUD - Nathalie COMTE - Jean-Michel DAUNAS -
François DEBAST - Geneviève DEVEEN - Jean-Claude DRAHONNET -
Alain LAGARDE - Alain METEREAU - Lionel PATRY - Fabrice PIAUD -
Jean ROUX - Jean-Marie ROUX - Jean-Michel SALLAUD